

Argumentaire

Grève générale le 9 novembre 2022

Cette grève défend plus que le pouvoir d'achat. Il s'agit du pouvoir de vivre. Les travailleurs et travailleuses n'en peuvent plus. Les factures sont trop élevées et les salaires trop bas. La FGTB passe donc à la vitesse supérieure, pour accroître la pression sur les employeurs et le gouvernement.

Focus sur 5 points :

1. ÉNERGIE : LES FACTURES DOIVENT DIMINUER

- Gaz naturel : 130 % plus cher qu'en octobre 2021
- Électricité : 85 % plus chère qu'en octobre 2021

Fioul : 57% plus cher qu'en octobre 2021 Les prix de l'énergie sont au cœur de la crise inflationniste actuelle. Sous la pression des syndicats, le gouvernement a déjà pris certaines mesures pour alléger les factures énergétiques. Par exemple, la TVA sur le gaz et l'électricité est passée de 21% à 6 %. Logique, car l'énergie n'est pas un produit de luxe. Le tarif social de l'énergie a été étendu et prolongé.

Cela représente une différence de près de 8 000 euros par an selon les prix du marché de septembre. Il y aura une réduction temporaire sur un forfait énergétique de base qui pourrait atteindre 200 euros par mois pour les personnes à faibles revenus. Le gouvernement a aussi mis en place des aides pour alléger la facture de chauffage. Et nous saluons ces premiers pas, qui étaient nécessaires.

Mais il faut en faire plus ! **Le gouvernement ne doit pas se contenter de renvoyer le plafonnement des prix de l'énergie au niveau européen. Si l'Europe continue de traîner, la Belgique doit prendre des mesures au niveau national. La France, l'Espagne et les Pays-Bas nous ont déjà précédés.**

2. LA NORME SALARIALE DOIT ETRE MODIFIÉE

Des entreprises belges affichent des marges bénéficiaires historiquement élevées au 2^{ème} trimestre, - *L'Echo, 25 octobre 2022.*

Nous nous battons depuis deux ans pour modifier la loi de '96, la loi sur la norme salariale, qui a été durcie en 2017 et qui rend les négociations salariales quasiment impossibles. Nous avons sensibilisé le public de façon massive. Nous avons lancé une pétition citoyenne (près de 90.000 signatures récoltées !) et avons été entendus au Parlement. Tous les partis ont reconnu la qualité de l'analyse et des arguments, même à droite.

Mais la FEB et les libéraux ne veulent rien entendre. Ils veulent appliquer, telle quelle, la loi sur la norme salariale, que nous appelons désormais « **loi 0%** », puisque le calcul ne dégage aucune marge de négociation.

La norme salariale devrait soi-disant servir à préserver la compétitivité de nos entreprises par rapport aux pays étrangers. Mais :

- La comparaison des salaires avec ceux des pays voisins ne tient pas compte du "**tax shift**", qui a réduit les coûts salariaux pour les entreprises belges. Cela signifie que l'histoire du "handicap salarial" de la Belgique par rapport à ses voisins ne tient pas la route. Il est faux d'affirmer que nos salaires augmentent plus vite chez nous que dans les pays voisins. Mais pendant ce temps, les travailleurs en paient le prix sous la forme de blocage salarial, avec une norme à 0% pour les années à venir.

- La norme salariale ne tient pas non plus compte des **subventions salariales**, qui se sont élevées à plus de **8,2 milliards** d'euros en 2020. Ces subventions - comme le non-paiement du précompte professionnel pour le travail en équipe, le travail de nuit, les heures supplémentaires - n'ont jamais été aussi élevées qu'aujourd'hui en Belgique.

Actuellement, beaucoup d'entreprises disposent d'une marge suffisante pour absorber l'augmentation des coûts sans le répercuter sur le prix. Cependant, dans de nombreux cas, elles choisissent plutôt d'augmenter leurs prix, plus encore que les coûts n'ont augmenté. Ce qui alimente davantage l'inflation.

Les travailleurs méritent plus que 0 % d'augmentation de salaire, surtout quand on voit que les bénéfices records des entreprises belges font la Une des journaux. Il est indécent de bloquer les salaires !

3. INDEXATION AUTOMATIQUE : N'Y TOUCHEZ PAS!

Comme on pouvait s'y attendre, le patronat et la droite reviennent en force avec l'idée d'un saut d'index, voire d'un ajustement du mécanisme d'indexation : ce sera sans l'aval de la FGTB.

- Une indexation des salaires n'est pas une augmentation de salaires.
- L'indexation automatique est une première protection contre une perte de pouvoir d'achat.
- Quelque 850 000 travailleurs/travailleuses n'ont pas encore reçu d'indexation cette année.

Certains, à droite, proposent également toutes sortes de réformes de l'indexation automatique, comme l'application d'une indexation nette. C'est inacceptable pour la FGTB :

- Nous n'avons pas encore vu une seule proposition de réforme où les travailleurs sont gagnants.
- Le but de l'indice est de protéger le pouvoir d'achat. Il n'a pas pour mission de mieux redistribuer les richesses. Ça, c'est le rôle de la fiscalité, qui doit être plus progressive.
- Un indice net entraînerait une baisse des salaires bruts et donc une érosion systématique des recettes de l'État et de la sécurité sociale. Ces recettes devront être compensées. Cela fait courir le risque de voir augmenter d'autres impôts, comme la TVA, qui pèse proportionnellement plus lourd sur les bas revenus.

Le saut d'index du gouvernement Michel, censé accroître la compétitivité en réduisant le coût de la main-d'œuvre, a complètement manqué son objectif. Les entreprises belges n'ont pas utilisé ces interventions pour baisser leurs prix et devenir plus compétitives. Elles les ont utilisées pour augmenter leurs marges bénéficiaires !

L'indexation automatique doit rester telle quelle!

4. TAXER TOUS LES SURPROFITS

- Bénéfices nucléaires (pour Doel 3 et 4, et Tihange 2 et 3) : **2 milliards** d'euros en 2022 et **1,3 milliard** d'euros chacun en 2023 et 2024
- Total Energie réalise un bénéfice de **5,7 milliards** d'euros au 2ème trimestre 2022 et distribue **2,6 milliards** d'euros aux actionnaires
- Les grandes multinationales affichent les unes après les autres les prévisions pour 2022 : Solvay (28% de croissance des bénéfices), AB Inbev (+8% de bénéfices), Melexis (+27% de bénéfices),...

Les grandes entreprises énergétiques voient leurs bénéfices doubler, voire tripler, par rapport à l'année dernière. Cette crise ne touche donc pas tout le monde de la même manière.

Mais les profiteurs de la crise vont bien au-delà du secteur de l'énergie. C'est pourquoi **l'impôt sur les bénéfices excédentaires annoncé par le gouvernement devrait être étendu à d'autres secteurs**, qui réalisent aussi des bénéfices élevés en raison des circonstances exceptionnelles ; ils doivent aussi contribuer à l'effort. Ceux qui continuent à afficher des marges bénéficiaires exceptionnellement élevées **devraient s'attendre à une augmentation de leur taux d'imposition.**

5. LES ALLOCATIONS SOCIALES DOIVENT AUGMENTER

- De nombreux minima sociaux sont encore sous le seuil de pauvreté. C'est inacceptable.
- Les allocations sociales ne permettent pas de vivre correctement (p. ex : les pensions légales sont relativement faibles).

Depuis 2008, un mécanisme structurel a été mis en place pour mieux lier les allocations sociales à une qualité de vie. L'"enveloppe bien-être" fournit les budgets nécessaires à l'augmentation des pensions, des allocations de maladie, des allocations de chômage et d'aide sociale, en plus de l'indexation. Le gouvernement fédéral a déjà décidé d'allouer intégralement l'enveloppe bien-être 2023-2024. Dans l'intervalle, c'est la pension dans la fonction publique qui est déstabilisée. Lors de la discussion sur le budget, l'ajustement des pensions des fonctionnaires (la péréquation) a été remis en question par les libéraux.

Sous la pression de la FGTB, les pensions minimales ont été portées à 1 500 euros nets. Mais il faut faire plus : tous les minima doivent être supérieurs au seuil de pauvreté.